

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
octroyant démission honorable de ses fonctions de Délégué du  
Gouvernement de l'Université catholique de Louvain (UCL) à  
M. Martin VARD et portant désignation de son remplaçant**

**A.Gt. 29-03-2024**

**M.B. 25-04-2024**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu la loi spéciale du 08 août 1980 de réformes institutionnelles, telle que modifiée ;

Vu le décret du 12 juillet 1990 sur le contrôle des institutions universitaires, l'article 7 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 septembre 2019 portant règlement du fonctionnement du Gouvernement de la Communauté française ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2023 fixant la répartition des compétences entre les Ministres et réglant la signature des actes du Gouvernement ;

Considérant qu'il est proposé de désigner Monsieur Martin VARD, Délégué du Ministre du Budget auprès de l'Université catholique de Louvain (UCL), comme Délégué du Ministre du Budget auprès de l'Université libre de Bruxelles (ULB) ;

Sur la proposition du Ministre du Budget ;

Après délibération,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Démission honorable de ses fonctions de Délégué du Ministre du Budget auprès de l'Université catholique de Louvain (UCL) est accordée à Monsieur Martin VARD à la date du 1<sup>er</sup> avril 2024.

**Article 2.** - Monsieur Jean-Christophe HALLEUX est chargé d'exercer la fonction de Délégué du Ministre du Budget auprès de l'Université catholique de Louvain (UCL).

**Article 3.** - Le Ministre du Budget est chargé de l'exécution du présent arrêté.

**Article 4.** - Le présent arrêté entre en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2024.

Bruxelles, le 29 mars 2024.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre-Président, en charge des Relations internationales, des Sports et  
de l'Enseignement de Promotion sociale,

P.-Y. JEHOLET

Le Vice-Président et Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Egalité  
des Chances et de la Tutelle sur Wallonie-Bruxelles Enseignement,

F. DAERDEN